

PROJET PEDAGOGIQUE



MERCREDIS 2018/2019

**ACCUEIL DE LOISIRS DE
DANGE SAINT ROMAIN**

1/ Descriptif du séjour

L'accueil de loisirs de Dangé Saint Romain est un accueil fixe ouvert à l'année.

Il est organisé par la mairie de Dangé Saint Romain située 5, place de la Promenade à Dangé Saint Romain.

Il est déclaré à la DDCS sous le numéro suivant : 0860087CL000217.

L'accueil est situé 5, rue de la grenouillère 86220 Dangé Saint Romain.

Nous occupons le dojo municipal ainsi que le réfectoire scolaire et des salles spécialement mis à notre disposition. Nous pouvons accueillir jusqu'à 80 enfants en période estivale (50 plus de 6 ans et 30 moins de 6 ans.)

Nous possédons un grand espace vert arboré ainsi que de nombreuses salles de stockage.

L'extérieur du centre :



Les intérieurs :



Les enfants accueillis ont entre 3 et 12 ans. Ils sont environ 15 enfants de moins de 6 ans et 35 de plus de 6 ans. La répartition filles/garçons est assez équitable.

Pour les enfants de moins de 6 ans :

Ils ont leur espace spécifique avec mobilier adapté. Nous recrutons dès que cela est possible un titulaire du CAP petite enfance qui est référent sur ce groupe. Il y a toujours un animateur référent sur le groupe des petits qui restent le même pour qu'ils aient leur repère.

Nous respectons leur rythme au maximum grâce à des activités fractionnées et alternées avec des temps de jeux libres, nous proposons un temps de sieste avec levé échelonné (les enfants se réveillent eux-mêmes) et un temps calme pour les plus grands qui ne dorment plus (5 ans).

Pour leur première journée, les parents peuvent passer un peu de temps sur le site et pour les plus petits nous proposons un accueil à la demi-journée pour une meilleure adaptation.

Nous accueillons des enfants porteurs de handicap. Nous essayons autant que possible d'avoir un animateur supplémentaire quand l'un d'eux est présent de façon à proposer un accueil de qualité pour tous.

Nous pouvons accueillir les enfants porteurs de handicap, nos locaux sont en partie adaptés. Dès que cela est possible nous recrutons un animateur supplémentaire pour s'occuper de ces enfants. Pour accueillir ces enfants, nous rencontrons d'abord les parents ou les représentants légaux pour parler du handicap et voir si effectivement nous sommes en mesure d'accueillir l'enfant ou non. Selon la volonté des parents et nos compétences, nous pouvons mettre en place un temps d'adaptation (accueil sur un temps plus court, accueil seulement quelques jours dans la semaine) de façon à ce que chacun s'habitue à cette nouveauté. Ensuite en fonction des réactions de chacun, l'accueil tend à devenir tout à fait classique. Si nécessaire, nous pouvons prendre contact avec les différents acteurs qui encadrent l'enfant pour pouvoir l'accueillir au mieux (éducateurs spécialisés).

Le centre est ouvert du mercredi 5 septembre 2018 au mercredi 3 juillet 2019.

Nous effectuons un ramassage au domicile des parents chaque mercredi en fonction de la demande et nous ramenons les enfants chez eux également à la demande des parents.

L'équipe se compose actuellement de 6 membres :

- ❖ Naïg Letort : directrice, assistante sanitaire (BPJEPS LTP, BAFD, BAFA)
- ❖ Augustine Goux : directrice adjointe (en formation BPJEPS LTP, BAFA)
- ❖ Guillaume Radet : animateur (BAFA)
- ❖ Patricia Dobosz : animatrice (BAFA)
- ❖ Marie Christine Delorme (BAFA)
- ❖ Margot Saivaus (BAFA)
- ❖ Camille Girard (BAFA, CAP petite enfance)

L'équipe peut être modifiée en fonction des effectifs et des disponibilités des animateurs.

La restauration est assurée par une personne extérieure recrutée à travers l'association Emploi Pluri Services.

Sur chaque période entre les vacances, l'équipe développe un thème d'animation et en fait découler son projet.

Tout le matériel nécessaire est mis à disposition de l'équipe et est régulièrement renouvelé.

Le règlement intérieur est mis en annexe.



2/ Les objectifs du projet éducatif

Consciente de l'importance de la place des jeunes dans la vie locale, la Commune a mis en place un comité de pilotage composé de référents des communes de l'ex Communauté de Communes, qui, en concertation avec les acteurs jeunesse, a élaboré un nouveau projet éducatif et y a édicté les intentions éducatives qu'elle souhaite voir développer sur son territoire. Le Projet Educatif repose ainsi sur 6 grands principes :

- ❖ Développer l'autonomie des enfants et des jeunes
- ❖ Développer le respect de soi, des autres et de l'environnement
- ❖ Favoriser les échanges intergénérationnels
- ❖ Rendre l'enfant et/ou l'adolescent citoyen
- ❖ Favoriser et accompagner l'accès au plus grand nombre aux activités culturelles, physiques et de loisirs.
- ❖ Maintenir l'enfant au cœur du projet (besoin, rythme, envie ...)
- ❖ Découvrir et utiliser les ressources du territoire en favorisant sa découverte

Ce projet s'inscrit dans une phase de développement autour de trois axes :

- ❖ Offrir des accueils accessibles à tous avec une politique tarifaire adaptée,
- ❖ Accueillir les enfants de 3 à 18 ans,
- ❖ Etre au plus proche de la population par la mise en place de transport.

3/ Les intentions éducatives de l'équipe

- ❖ Développer l'autonomie de l'enfant en prenant en compte ses capacités
 - L'enfant prend des décisions et est libre de ses choix
 - L'enfant se prend en charge dans les gestes du quotidien en fonction des compétences déjà acquises
 - L'enfant se voit proposer des activités qu'il peut réaliser entièrement grâce à l'accompagnement de l'animateur
- ❖ Développer le respect de soi, des autres et de l'environnement

- L'enfant doit se montrer respectueux dans ses paroles, ses gestes et son comportement vis-à-vis de ceux et de ce qui les entourent.
- L'enfant connaît les enfants et les adultes qui l'entourent
- L'enfant connaît les règles de vie de notre structure

- ❖ Favoriser les échanges intergénérationnels
 - L'enfant participe à des rencontres avec les résidents du foyer logement et/ou de l'EPHAD
 - L'enfant rencontre des parents au sein de notre structure

- ❖ Rendre l'enfant citoyen
 - Chaque enfant peut s'exprimer en groupe et auprès des adultes
 - L'enfant voit ses connaissances et compétences mises en avant
 - L'enfant évolue dans un climat sain et serein où les relations équitables sont favorisées

- ❖ Favoriser et accompagner l'accès au plus grand nombre aux activités culturelles, physiques et de loisirs
 - L'enfant participe à différentes activités proposées chaque jour
 - L'enfant peut participer à des sorties proposées par l'équipe
 - L'accueil de loisirs se donne les moyens d'accueillir le maximum d'enfants possible

- ❖ Maintenir l'enfant au cœur du projet
 - L'enfant est auteur de ses temps de vis au centre
 - Tout est mis en œuvre pour respecter le rythme de chacun
 - Les initiatives des enfants sont encouragées

- ❖ Découvrir et utiliser les ressources du territoire
 - L'enfant découvre grâce aux sorties ce qui l'entoure
 - L'enfant participe à des activités sur son territoire
 - L'enfant participe à des activités organisées en collaboration avec des partenaires locaux

4/ Le projet de fonctionnement

- La journée type

horaires	mission	Point d'attention
7h	arrivée des animateurs de garderie Accueil des familles	Donner du temps à chaque enfant qui le demande Etre disponible pour les familles Prendre les infos et les transmettre

	Animation	Animer
8h30	arrivée de l'ensemble de l'équipe (sauf si certains ont dû arriver avant pour faire de la préparation)	Chaque anim prend sa plaquette et s'informe vis-à-vis des enfants et de la journée.
8h45	Les animateurs sont responsables de leur groupe d'enfant, de l'accueil des familles Un anim du groupe accueille les familles, l'autre propose des petits jeux aux enfants dans un espace défini.	Les animateurs aiguillent les enfants vers le lieu où mettre leurs affaires. Attention au chahut, au bruit, à la sécurité
9h30	présentation de la journée, animations, repas, gouters... les enfants choisissent les activités de la journée. petits jeux	Dès que tous les enfants sont arrivés, rapporter la plaquette au bureau
9h45	activités à la carte/animations encadrées chaque animateur s'occupe de son groupe rangement de l'activité / nettoyage de la salle	Animation : rappelez-vous de votre BAFA Rangement de TOUT votre matériel propre
11h30 /12h /12h30	repas	Vérifier que tous les enfants ont une serviette de table. Tout le monde goute à tout mais on ne laisse pas un enfant devant son assiette pendant des heures. Les enfants se servent et mangent ce qu'ils mettent dans leur assiette. Les enfants doivent essayer de se débrouiller tout seul (couper sa viande...) Attention au bruit Les enfants débarrassent leur table : ils font une pile en bout de table et 1 enfant se lève pour poser sur le chariot Si les enfants veulent se resservir attention aux quantités (un enfant n'a pas besoin de deux parts de viande)
13h15	temps de repos sieste temps calme	Pour ceux qui dorment : - Ne pas hésiter à insister un peu pour que les enfants que l'on sent fatiguer aillent un peu s'allonger)

	chaque animateur s'occupe de son groupe	<ul style="list-style-type: none"> - Si au bout de trente minutes, certains ne dorment pas, on peut les lever - Dès qu'un enfant est réveillé on le lève - Les doudous et les tétines ne servent que pour la sieste ou gros chagrin - Les enfants dorment à la sieste pas les animateurs <p>Pour ceux qui ne dorment pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les plus jeunes on s'installe dans un coin calme et on leur lit une histoire - Ce temps doit rester tranquille, attention au bruit - Bien se répartir dans l'espace - Proposer des activités calmes
14h00	Animations	
16h15	goûter	<p>Le goûter est préparé par les agents techniques.</p> <p>Attention ne prenez que votre part.</p> <p>Rangement du goûter, verres et couverts à tremper, poubelle sortie (fourmis)</p>
16h40	bilan de fin de journée préparation des enfants	<p>On varie les méthodes de bilan.</p> <p>Regrouper TOUTES les affaires des enfants et leurs créations.</p>
16h50	Chorégraphie	
17h	retour aux familles fermeture des salles rangement de tous les espaces	<p>On fait attention à l'état de l'enfant (pas de traces de goûter, pas rouge transpirant, la bonne chaussure au bon pied....)</p> <p>On communique avec les familles.</p> <p>On raconte la journée des enfants. Noter les informations importantes.</p> <p>Entourer les départs sur la plaquette</p>
17h15	Garderie	<p>Animer le temps de garderie</p> <p>Récupérer les plaquettes de tous les groupes afin de noter les départs</p>
17h20	Réunion	Présence des anims OBLIGATOIRE
18h	fermeture du centre	<p>Vérifier que toutes les portes soient fermées et remettre les clés au bureau.</p> <p>Vérifier que tout soit ranger.</p>

- L'organisation de l'infirmierie

L'armoire à pharmacie se situe dans le bureau avec le cahier de soin. Les enfants peuvent être soignés dans le bureau ou allonger en salle de sieste si nécessaire.

- La gestion des régimes alimentaires

Des repas spécifiques sont commandés pour les allergiques et pour les régimes spéciaux (sans porc, sans viande). La liste des enfants concernés est affichée dans le réfectoire et dans le bureau.

- les activités

Elles sont décidées en fonction des projets d'animation.

- Les points négociables et non négociables

Les règles de vie sont définies au début de chaque période d'ouverture avec les enfants.

5/ L'équipe d'adultes

- ❖ Naïg Letort : directrice, assistante sanitaire (BPJEPS LTP, BAFD, BAFA)
- ❖ Augustine Goux : directrice adjointe (en formation BPJEPS LTP, BAFA)
- ❖ Guillaume Radet : animateur (BAFA)
- ❖ Patricia Dobosz : animatrice (BAFA)
- ❖ Marie Christine Delorme (BAFA)
- ❖ Margot Saivaus (BAFA)
- ❖ Camille Girard (BAFA, CAP petite enfance)

6/ Projets d'animation et d'activités

Un projet différent est créé sur chaque période d'ouverture. Ils se décident en fonction des envies des enfants, des objectifs à développer....

7/ Communication avec les familles

Page facebook

Plaquette

Affiches

8/L'évaluation

Nous évaluons notre projet tout au long de l'année lors des réunions du mardi et tous nos projets à leur terme.

Nous faisons des bilans réguliers avec les enfants en fin de journée.